

Bruxelles, le 23 juillet 2026
(OR. en)

12158/26
ADD 1

AGRILEG 196
PESTICIDE 56

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Commission européenne
Date de réception:	22 juillet 2026
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	D105282/07 ANNEX
Objet:	ANNEXE du RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION du XXX modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de difénoconazole présents dans ou sur certains produits

Les délégations trouveront ci-joint le document D105282/07 ANNEX.

p.j.: D105282/07 ANNEX

FR

ANNEXE

Les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 sont modifiées comme suit:

- 1) à l'annexe II, la colonne suivante relative au difénoconazole est ajoutée:
«*[Office des publications: veuillez insérer le tableau “Annexe II”]*»;
- 2) dans la partie A de l'annexe III, la colonne relative au difénoconazole est supprimée.